



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(en vertu des articles L.2121-10 et L.2121-11
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le
Jeudi 5 décembre 2024
à 20 H à la Mairie (salle du conseil municipal)
Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024
- Marché public
 - Ecole la Voutonne – avenant
 - Végétalisation rue du Collège – autorisation de lancer les marchés publics
- Finances
 - Tarifs 2025
 - Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant vote des BP 2025
 - Budget Production Energie – décision modificative n°1- annule et remplace
 - Budget Commune – décision modificative n°1 (écriture d'ordre)
 - Gardiennage des églises
- Location du 17 rue Abbé Louis Chevallier (local commercial)
- Cession terrain AO30 La Vairie
- Ressources Humaines
 - Création / Suppression poste agent d'accueil et gestion administrative
 - Création postes saisonniers 2025 (piscine)
 - Révision des lignes directrices de gestion / avantage spécifique d'ancienneté ouvert aux secrétaires généraux de Mairie
 - Indemnité spéciale de fonction et d'engagement de la filière police municipale (ISFE)
- Urbanisme
 - DIA parcelles AL201 et AL209 rue Abbé Louis Chevallier
- Délibérations diverses
- Questions et informations diverses



Le Maire
Jean-François ZALESNY

En cas de besoin : Pouvoir joint